

**PUBLICATION IMMÉDIATE**

**LA CRÉGÎM ACCORDE 24 000 \$ POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU THÉÂTRE DE LA VIEILLE FORGE**

*Îles-de-la-Madeleine, le 17 juin 2005* - La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) accorde une subvention de 24 000 \$ à la Société de développement culturel de l'Estran (SOCLE) pour le réaménagement du Théâtre de la Vieille Forge.

Les dernières quatre années d'exploitation ont permis d'identifier des faiblesses et des irritants par rapport au développement du produit. L'exiguïté de l'espace cuisine affecte l'accueil et le service offerts aux participants, aux visiteurs et aux touristes de passage. La Salle d'interprétation de la chanson n'a pas su attirer l'attention de la clientèle touristique, car elle est juxtaposée à la salle de spectacle et sa fréquentation nécessite un droit d'entrée.

Pour résoudre la problématique, le SOCLE désire réaménager l'espace de la Salle d'interprétation en un lieu plus convivial, tout en y localisant l'espace café-bar. Ces travaux permettraient d'agrandir l'espace cuisine de façon considérable. En termes pratiques, cette amélioration touchera trois secteurs d'activité du Village en chanson : relocalisation du comptoir-bar dans le nouvel espace café, agrandissement de la cuisine, réaménagement de l'exposition et amélioration de l'accueil. Le recouvrement de la toiture du Camp en chanson, endommagée par une tempête de vent, s'inscrit également dans le processus d'amélioration du produit. Ces travaux coûteront un peu plus de 100 000 \$.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président  
Conférence régionale des élu(e)s de la  
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine  
Tél. : (418) 788-2923 ou 392-9950

Renseignements :

Mme Louise Langevin  
Consultante en communication  
Tél. : 418-368-6771 ou sans frais 1 800-463-  
6178, poste 7